

**Présents:** Mme Catherine HOFFMANN (Directrice), M. Vincent JAUTROU, Mme Valérie LEDUC-MASQUÉ, Mme Sophie DESCLAUX, Mme Delphine HAYES, Mme Katia CHARDON, Mme Michèle FLORES, Mme Catherine MAIGNE, (enseignants).

Mme Maryia MIADZVEDZIK (NAPEE), Mme Sophie SERRAULT (NAPEE), Mme Sandy BOISGARD (NAPEE),

Mme Camille RATIER (FCPE), Mme Amandine VENTE (FCPE), Eloïse LOTHION (FCPE)

Mme Josiane Le BRONEC (1<sup>ère</sup> adjointe), Mme Stéphanie LABBE (Responsable des affaires scolaires à la mairie d'ESVRES)

**Excusés :** Mme Laurence ALBERT (I.E.N.), M. Jean-Christophe GASSOT (Maire), Mme Mathilde RAIMOND (Psychologue), Mme Christelle CHAUVIN (Maîtresse E), M. Jean-Christophe JOLY (DDEN), Mme Isabelle MILLAT (enseignante), Mme Lucie LAURENT (enseignante), M BESNARD David (FCPE), Mme DERENNE Aurélie (FCPE),

## ORDRE DU JOUR

**- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole**

**- Secrétariat**

**- Protocole sanitaire**

**- Sécurité et Registre DUERP (suivi des demandes de travaux)**

**- Le projet d'école/projets pédagogiques réalisés et envisagés/ projet cour de récré/coopérative USEP**

**- Inscriptions, prévisions d'effectifs et accueils des nouveaux parents et élèves**

**- Questions diverses**

**- Prochain Conseil d'Ecole : le 2 juin 2022 à 18h**

**- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole:** conseil d'école du 21/10/2021 rien à signaler

**- Secrétariat:** Mme HOFFMANN rédige le procès-verbal

**- Protocole sanitaire** Même si le mois de janvier fut très particulier, l'école a été peu impactée par les fermetures de classes pour cause de COVID ou de non remplacement d'enseignant. Les différents protocoles ont été transmis aux familles par messagerie. Le dernier du 17 février 2022 (transmis le 22 février 2022), indique une modification de niveau (passage du niveau 3 au niveau 2).

**Le protocole sanitaire passera du niveau 3 au niveau 2 dans le premier degré.**

**Ce changement signifie notamment :**

- La fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- La possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- L'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

**S'agissant du dépistage :**

- **A compter du 28 février**, soit quatre semaines après le pic épidémique, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'appliquera dès la rentrée du 21 février.

**S'agissant du remplacement des enseignants :**

Pour cette nouvelle période, la gestion des BD (enseignants remplaçants) organisée au niveau départemental est la suivante: priorité aux petites écoles (de 2 à 5 classes) et aux niveaux (CP et CM2). Nous ne sommes donc pas prioritaires.

### - Sécurité et registre DUERP (suivi des demandes de travaux)

Suite au précédent conseil d'école, Mme ALBERT a rencontré Mme LE BRONEC puis M GASSOT concernant le suivi des fiches 1 à 9 du DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques professionnels). Un courrier du 12 décembre de Mme ALBERT à M GASSOT récapitule les demandes et rappelle la demande d'un calendrier de réalisation des travaux retenus. Les associations de parents d'élèves ont conjointement adressé un courrier à M GASSOT sans réponse à ce jour.

FICHES	Date de réalisation prévue	réalisation
Fiche 1 : Structure de jeu de la cour non conforme Choix de la structure par l'équipe enseignante à transmettre (transmis début février)	Avant la rentrée sept 2022	
Fiche 2 : Deux fenêtres à réparer en classe 6	?	
Fiche 3 : Baie vitrée salle de motricité entrée/sortie classe 7 à changer	?	
Fiche 4 : Trous dans le revêtement autour des arbres	?	Vacances de février 2022
Fiche 5 : Eau stagnante devant la chaufferie (entrée/sortie classe 4)	Vacances d'avril	
Fiche 6 : Infiltrations par le toit et fenêtres (étage 2)	?	
Fiche 7 : Rondins en bois dans la cour devant porte 7 et porte 6	?	
Fiche 8 : Grand portail rue des écoles se ferme difficilement	?	
Fiche 9 : Flaque d'eau devant la porte entrée/sortie classe 6	?	

### - Le projet d'école/projets pédagogiques réalisés et envisagés/ projet cour de récré/coopérative USEP

- **Le projet d'école (2018/2022) :**
  - le classeur de réussites a évolué : les vignettes ne sont plus collées mais cochées s'il y a réussite (c'est plus rapide pour les enseignants)
  - le projet « Cour de récré » se fera sur 2021/2022/2023/2024 : il s'agit d'améliorer le visuel et d'apporter d'autres activités aux enfants.
    - 2021/2022 : sonorisation du jardinet, mise en place de panneaux sous le préau, support pour craies sur le cabanon, mur sonore près du petit portail, changement de la structure de jeux
    - 2022/2023 : jeux muraux sous le préau, fresque entre le jardinet et le préau, sécurisation du chemin et du jardin (entre la cantine et l'école maternelle)
    - 2023/2024 : aménagement du chemin et du jardin.
- **Projets pédagogiques**
  - Sorties Médiathèque : reprise en mars
  - Bibliothèque : un représentant de la FCPE et Mme MAIGNE vont remettre en place l'utilisation d'HIBOUTHEQUE
  - école au cinéma: toutes les classes participent classe 4 et 7 (3 films) et les autres classes (2 films)
  - Projet « Libre comme l'art » : intervention dans les classes en janvier 2022 : très satisfaisant
  - rencontre USEP : inscriptions en cours pour « orientation » à Montbazou ou « Usépiades » à SORIGNY
  - exposition MAIF "Prudents contre les accidents" du 28/02/22 au 9/03/22: travail sur les dangers domestiques
  - JARDIN : un fleurissement des parterres est prévu
  - CARNAVAL : ce sera le 1<sup>er</sup> avril (le carnaval de la commune sera le 26 mars)
  - Liaison GS/CP : des activités seront mis en place si le protocole sanitaire le permet
  - Accueil des futur PS : ce sera les mercredis après-midis 1 et 8 juin
  - fête d'école: proposition de faire une kermesse le 17 juin en fin d'après-midi : une réunion est prévue le 5 avril à 18h pour préparer cette fête
- **Projets parents d'élèves**
  - Vente de brioches par la FCPE : commande en ligne et livraison le 31 mars
  - Vente de chocolats par la NAPEE : commande sur catalogue et livraison le 6 avril

## - Inscriptions, prévisions d'effectifs et accueils des nouveaux parents et élèves

Les inscriptions en mairie se sont déroulées du 24 janvier au 4 février 37PS et 1GS

	PS	MS	GS	total
Aujourd'hui	55	72	59	186
Rentrée 2022	37	55	73	165

Les effectifs sont en baisse.

Les nouveaux parents seront accueillis début juin (1 et 8 juin) et veille de rentrée.




## - questions diverses

### FCPE

1. *Comment sont traités les signalements de violence/d'altercations (d'enfants entre eux)? La directrice est-elle prévenue obligatoirement? On nous a fait remarquer que certaines familles auraient aimé que ce soit le cas dans certaines situations.* La directrice est prévenue lorsque les altercations sont récurrentes, si elles sont graves, si elles se déroulent aussi sur le temps de pause méridienne.
2. *Il semblerait qu'il soit dit aux garçons de n'utiliser principalement que les urinoirs et cela bloquerait certains petits garçons.* Tous les sanitaires sont proposés aux enfants.
3. *Un appel aux dons pour la coopérative est fait en début d'année, mais la situation sanitaire limite les sorties. Comment l'argent de la coopérative va-t-il être investi pour les enfants?* Le bilan financier est présenté en Assemblée Générale et disponible à tout moment pour consultation: comme tous les ans, des actions dans l'école ou des sorties seront faites.
4. *Un incident concernant un change pendant la cantine (slip sale dans le cartable sans message) : comment sont transmis les messages de la cantine ?* Les messages sont transmis quand ils sont reçus. Il peut y avoir des oublis : le plus important dans cette situation, c'est que l'enfant ait été changé. De façon générale, ce questionnement doit être adressé à l'enseignant et pas en conseil d'école.

- date du prochain conseil d'école: 2 juin 2022 à 18h

**Fin du conseil d'école à 20h**

Secrétaire	Directrice	Représentants de la Mairie	Représentants des parents d'élèves
Mme HOFFMANN 		Mme LE BRONEC 	Mme MATHIEU (FCPE)  Mme MIADZVEDZIK (NAPEE) 